

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 mars 2015

2015 DAC 117 Subvention (2.000 euros) à l'association Volontariat et Soutien par l'Art (16e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Volontariat et Soutien par l'Art ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1er : Une subvention de 2.000 euros est attribuée au titre de ses activités parisiennes en 2015 à l'association Volontariat et Soutien par l'Art, 11 rue Chardon Lagache 75781 Paris Cedex 16 et dont l'objet est d'apporter, par le moyen de l'art sous toutes ses formes, un réconfort moral et un intérêt culturel aux personnes de tous âges écartées de leur environnement habituel. 2015_01664 / 30041.

Article 2 : Cette dépense sera imputée sur le Budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2015, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO